

23 juil 2021 -19:45

Appartient à [Conseil des ministres du 23 juillet 2021](#)

Conversion de lits universitaires pour l'Universiteit Antwerpen

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant la conversion de lits universitaires pour l'*Universiteit Antwerpen*.

Le projet modifie la composition des lits universitaires de l'*Universiteit Antwerpen*, successeur légal de l'*Universitaire Instelling Antwerpen* comme suit :

- *Universitair Ziekenhuis Antwerpen (UZA)* : 24 lits universitaires 'D' sont convertis en 24 lits universitaires 'G'
- *Ziekenhuis Netwerk Antwerpen (ZNA) Middelheim* : 24 lits universitaires 'D' sont convertis en 24 lits universitaires 'G'
- *ZNA Stuivenberg/Cadix* : 24 lits universitaires 'C' sont convertis en 24 lits universitaires 'G'

Ce nombre de lits universitaires reste dans le nombre maximum de lits universitaires programmé à 881 lits universitaires pour l'*Universiteit Antwerpen*. Cette nouvelle composition permet d'offrir une formation en gériatrie.

Le projet prévoit également une mise à jour des noms des sites de ces lits universitaires.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État..

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 18 avril 1997 portant désignation des services hospitaliers universitaires de l' « Universitaire Instelling Antwerpen »

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be